## Les TPE et PME ont bénéficié de plus de 24 milliards d'euros du plan de relance

« Les TPE et PME grandes bénéficiaires du plan de relance », titre Les Echos, rapportant qu'à fin août, les TPE-PME avaient bénéficié de 24 milliards d'euros de financements du plan de relance, soit la moitié des montants engagés alors. « Le plan France Relance accélère les projets des TPE et PME. Cela leur permet de mieux se positionner et de créer de l'emploi », assure Alain Griset aux Echos. Lorsque le dispositif a été lancé, 40 milliards d'euros sur les 100 milliards du plan ont été fléchés vers ces entreprises, rappelle le quotidien. D'après les calculs de Bercy, les TPE et PME devraient bénéficier cette année de la baisse des impôts de production à hauteur de 3,2 milliards d'euros. En parallèle, elles ont pu accéder à une série de soutiens variés. Les aides spécifiques pour développer l'apprentissage prévues dans le plan 1 Jeune 1 Solution leur ont également profité. S'ajoutent 880 millions de primes à l'embauche des jeunes. Enfin la crise sanitaire a accéléré la transformation écologique et numérique des petites entreprises. Le plan France Relance leur a permis de recevoir près de 300 millions d'euros de subventions pour « verdir » leur activité. L'effet à moyen terme de toutes ces mesures reste toutefois difficile à estimer, les objectifs de l'exécutif n'ayant pas été quantifiés, ce qu'a récemment pointé l'économiste Benoît Cœuré. (Les Echos, p.4)